

Le Syndicat Intercommunal du Vexin et du Val de l'Oise

Le Syndicat Intercommunal du Vexin et du Val de l'Oise (S.I.M.V.V.O.) a été créé en 1982. Il compte actuellement 40 communes dont 37 dans le Vexin et 3 dans le secteur géographique du Val de l'Oise.

Il répond à la demande d'enseignement artistique d'une population située dans des secteurs de faible densité démographique. Par sa présence dans chaque commune et dans les établissements scolaires, grâce également aux regroupements de populations qu'il opère, il participe à un aménagement du territoire facilitant l'accès à la culture. Le S.I.M.V.V.O. entend favoriser l'éveil artistique dans le domaine musical, notamment par la mise en place d'interventions en milieu scolaire et par des cours d'éveil musical. Il permet à une population la plus large possible un accès à la pratique musicale et théâtrale. Cette mission est confiée à un Conservatoire de musique et d'art dramatique, agréé par l'Etat en 1991 et institué en établissement doté d'une direction, d'une administration et d'une équipe pédagogique. Le Conservatoire, pour ce faire, se dote des instances de concertation nécessaires entre tous les partenaires impliqués. Elle conduit ses projets musicaux et pédagogiques en conformité avec les orientations du Ministère de la Culture et de l'Education Nationale

Les objectifs de l'école sont multiples :

1 L'enseignement artistique :

Un grand nombre de disciplines sont enseignées dans les 6 antennes. Elles peuvent être dispensées de façons individuelles pour les cours instrumentaux, en binôme pour la découverte instrumentale (orientation), ou en collectifs pour la formation musicale, les ensembles, les orchestres, le théâtre et la danse. L'agrément délivré par l'état confirme, à la fois, un enseignement de qualité, une grande diversité dans les pratiques artistiques, et une place importante dans le paysage culturel local.

2 La diffusion

La finalité de tout enseignement artistique devant être la réalisation artistique, il est essentiel que les élèves puissent se produire lors des diverses manifestations. Ainsi, chaque acteur du Conservatoire devient acteur de la vie culturelle locale. Grâce à la présence de l'école dans la programmation de nombreuses collectivités du Val d'Oise, un grand nombre de représentations (concerts, auditions, etc...) a lieu tout au long de l'année scolaire.

3 Le milieu scolaire

Instaurer des partenariats avec l'Education nationale est l'une des missions prioritaires de l'école de musique. Six musiciens intervenants travaillent en collaboration avec les instituteurs pour monter des projets pédagogiques.

En plus des 110 classes des écoles primaires, les professeurs interviennent également dans des maternelles et des crèches ainsi que dans deux classes d'enfants handicapés.